

Une journée de **consultations privées et gratuites**

L'Ordre des Avocats au Barreau de Grasse se mobilise pour vous

Vous souhaitez :

- Lancer un projet en anticipant tout risque, réaliser un montage juridique
- Rédiger vos contrats, régler vos litiges commerciaux et sociaux
- Protéger efficacement vos brevets et vos marques
- Négocier votre embauche
- Etre informé de vos droits
- Contester un licenciement
- Acheter, vendre, louer, rénover ou construire un bien immobilier
- Faire respecter vos droits de propriétaire
- Régler à l'amiable un différend familial
- Gérer au mieux votre patrimoine
- Mettre un terme à votre union dans les meilleures conditions
- Déposer une plainte auprès des services du Procureur de la République
- Défendre vos droits par devant les juridictions pénales, soit en qualité de prévenu soit en qualité de partie civile,
- ...

Qu'il s'agisse d'une question d'ordre privé ou professionnel, des avocats au Barreau de Grasse se relaient **pour vous orienter dans vos choix du quotidien et vous conseiller dans vos démarches juridiques et judiciaires** :

Le **19 novembre 2009**
de 9h00 – 12h00 et de 14h00 – 17h00

Entretiens organisés à la **Maison de l'Avocat**
37 avenue Pierre Séward - 06133 GRASSE cedex

Plus de renseignements : 04 92 60 77 50 ou sur www.avocats-grasse.com

Cette journée s'inscrit dans le cadre de la 4^{ème} semaine des Avocats et du Droit menée par le Conseil national des Barreaux à compter du 16 novembre 2009.